

Luxembourg, le 18 juin 2019

Dépôt : Viviane Reding

Groupe Politique CSV

MOTION 2

La Chambre des Député-e-s,

- Considérant que le Gouvernement a déclaré que les réseaux « 5G » sont « *essentiels pour permettre la prochaine vague de productivité et d'innovation dans les différents secteurs de l'économie luxembourgeoise* » ;
- Sachant que le Gouvernement a encore déclaré que la technologie « 5G » constituera un élément crucial de notre infrastructure nationale ;
- Notant que le Premier Ministre a également déclaré que « *La 5G c'est une question de souveraineté nationale. Cela signifie ne pas laisser d'autres pays nous dicter notre conduite, car ils sont plus avancés technologiquement, ne pas se retrouver comprimés entre l'Asie et les États-Unis* » ;
- Constatant que le Premier Ministre considère que « *La 5G n'est pas qu'une augmentation de bande passante, elle attirera des entreprises, créera de l'emploi, aura des applications dans les domaines des objets connectés, des transports, de l'industrie, de la santé...* » ;
- Considérant enfin que la « 5G » est déterminante pour les technologies du futur et donc pour le Luxembourg Hub des technologies de l'avenir ;

Invite le Gouvernement,

- À informer le grand public avec précision sur la mise à disposition des bandes de fréquences pionnières pour la « 5G » ;
- À préciser les technologies de base utilisées en matière d'infrastructure et les fournisseurs de celles-ci ;

- À communiquer un calendrier précis pour l’octroi des licences et la mise en place du réseau « 5G » ;
- À considérer la capacité satellitaire du Luxembourg pour la réalisation de projets pilotes et à communiquer les fréquences allouées à cet effet ;
- À présenter les partenaires hospitaliers luxembourgeois et les objectifs retenus pour l’utilisation de la « 5G » en matière de santé (p.ex. traitement médical à distance) ;
- À informer le grand public sur les initiatives à prendre et sur les partenaires prévus pour l’utilisation de la « 5G » dans le secteur de la logistique et des transports (p.ex. le développement de la conduite à distance) ;
- À préciser quels partenaires sont intéressés à développer leur production industrielle au moyen de la « 5G » ;
- À expliquer comment la « 5G » pourra être le facilitateur pour les applications smart home destinées à améliorer le confort, la qualité de vie et la sécurité au domicile ;
- À développer l’implication des centres de recherche luxembourgeois et la collaboration avec les centres de recherche étrangers.